

→ 55

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTE DE LETTRES,
LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU 30 OCTOBRE 1997**

Etaient présents :

Collège A :	J.C. HERBIN - J. HERRERAS - H. HORLING - J. VAILLANT
Collège B :	E. BONNET - S. GOUAZE - N. LEMARCHAND - D. MASSEAU - G. NATUREL - P. PETIT - Mme LANNOY (arrivée à 16h30)
Collège AITOS :	H. LAGADU.
Collège Etudiants :	Carmen GOMEZ
Collège des Personnalités Extérieures :	A. DELMOTTE - M.P. DION
Invités :	J. C. ANGUE - N. CLEUET - J.P. LECOMTE - P. WIART

Avaient donné pouvoir :

Collège A :	J.P. GIUSTO	à	J. C. HERBIN
	G. GAYOT	à	J. VAILLANT
Collège B :	M. BEN BARKA	à	G. NATUREL
Collège des Usagers :	S. FLAMENT	à	C. GOMEZ
Collège des Personnalités Extérieures :	A. PARENT	à	A. DELMOTTE
	K. SCHINDLER	à	A. DELMOTTE
	P. RAMADE	à	M.P. DION
	D. RIQUET	à	M.P. DION

Absents et excusés : B. LOUBERT

Madame DION, Présidente du Conseil, ouvre la séance. Monsieur VAILLANT présente Monsieur WIART, le nouvel agent comptable de l'Université nommé au 1er octobre 1997. Un appel à questions diverses est lancé, mais aucune n'est à inscrire.

1) Informations du Directeur :

- **Analyse des flux d'entrée** : une baisse des effectifs est à noter pour la FLLASH, comme pour l'Université. Cette baisse des primo-entrants peut s'expliquer par une orientation différente des nouveaux bacheliers. Mme CLEUET fait remarquer la baisse démographique des 16-21 ans actuellement. On constate une baisse de 8 000 étudiants dans les universités françaises, mais une augmentation de 6 000 étudiants dans les classes préparatoires aux grandes écoles et dans les sections de B.T.S. En définitive, la baisse n'est que de 2 000 étudiants dans le cadre d'une baisse de population scolarisable. Par ailleurs, la baisse du nombre de postes mis aux concours de l'Education Nationale induit une réduction d'inscriptions pour la FLLASH, mais une augmentation pour la FDEG.

Pour l'antenne de Cambrai, la baisse des effectifs se poursuit :

- 1ère et 2ème année du DEUG Histoire : 114 inscrits pour 1997/98 (en 1993/94, on comptait 288 inscrits)
- 1ère et 2ème année du DEUG L.E.A. : 55 inscrits pour 1997/98 (60 inscrits l'an dernier et 114 en 1993/94).

Au niveau de l'Université, une réunion de réflexion sur l'avenir de l'antenne de Cambrai est prévue le 10 novembre 97. M. VAILLANT rappelle que la FLLASH seule ne peut avoir de position quant au devenir de cette antenne, que cela relève de la politique globale de l'Université.

M. VAILLANT indique la politique de la FLLASH afin de tenter de limiter cette baisse d'effectifs : il s'agira de participer au Salon de l'Étudiant à Lille et aux différents forums d'information organisés par les lycées. La Direction a déjà constitué une cellule de travail (composée de la direction, des chefs de département et des présidents de corps) pour la préparation du Salon de l'étudiant.

Melle GOMEZ soulève 2 questions :

- lors de l'opération Portes Ouvertes de l'UVHC, il n'y a aucun enseignement, l'Université ne vit pas car c'est un samedi. M. VAILLANT répond que par le passé cette opération se déroulait sur 2 jours (vendredi et samedi) et que l'expérience n'était pas plus concluante.

- il serait intéressant de permettre à des lycéens d'assister à des cours ou T.D. pour qu'ils se fassent une idée précise de ce qui les attend une fois inscrits à l'université.

M. ANGUE fait remarquer la nécessité de sensibiliser les futurs bacheliers sur les débouchés des différentes filières. Il s'agirait de lancer des enquêtes et d'en dresser un bilan attractif.

M. VAILLANT indique que certaines corps d'étudiants réalisent des enquêtes qu'il faudrait sans doute approfondir. Dans les guides des études, des statistiques dans ce domaine pourraient être présentées.

M. LAMOTTE souligne l'importance des informations sur les formations détenues dans les centres d'information et d'orientation.

- Informations sur les postes d'enseignants

M. VAILLANT informe les membres du conseil des changements intervenus depuis le dernier conseil (25 juin 97) quant au classement des postes demandés pour la FLLASH :

<u>Classement adopté par le Conseil de la FLLASH du 25/06/97</u>	<u>Nouveau classement au niveau de la FLLASH</u>	<u>Classement au niveau de l'UVHC</u>
1er- PROF en Histoire ancienne	1er- PROF en Histoire ancienne	3ème
2ème- MCF en Allemand	2ème- MCF en Allemand	8ème
3ème- PROF en Espagnol	3ème- PROF en Espagnol	11ème
4ème- PRAG en Espagnol	4ème- MCF en Lettres modernes	17ème
5ème- MCF en Lettres Modernes	5ème- MCF en Arts du spectacle	21ème
6ème- PROF en Géographie	6ème- PRAG d'Espagnol	26ème
7ème- MCF en Arts du Spectacle	7ème- PROF de Géographie	30ème

M. ANGUE commente ces informations en indiquant qu'on devrait s'attendre à une dotation au titre du plan de rattrapage (qui était de 25 par an) en 2 temps : un tiers sous la forme normée et le reste serait attribué au vu des projets (en recherche, formation continue, relations internationales, accueil, orientation, et pédagogie) . A l'heure actuelle, au titre du rattrapage, il nous manque encore 50 postes sur 2 ans.

Mme CLEUET fait remarquer que la dotation espérée ne correspond plus au plan de rattrapage initialement prévu. M. ANGUE répond que le rattrapage a été modulé en raison de la baisse des effectifs des étudiants et que par ailleurs il est important de défendre nos besoins en présentant de bons projets.

M. ANGUE rappelle la norme nationale adoptée par le Ministère pour la répartition des moyens. Elle consiste à attribuer un certain nombre d'heures par étudiant selon la filière. Par exemple : pour le DEUG L.E.A. , le nombre d'heures reconnu par le Ministère est de 8,5 par étudiant.

Par ailleurs, il apparaît que sur les 110 diplômes préparés à l'UVHC, 90 sont déficitaires. L'UVHC est donc hors norme. On doit s'interroger sur les raisons de cette configuration : a t-on la capacité à poursuivre la préparation de ces 110 diplômes en fonction du bassin d'étudiants actuel ? Peut-être serons-nous amenés à nous interroger sur le maintien ou non de certains diplômes de moins en moins demandés.

M. VAILLANT pense pourtant que la FLLASH ne propose pas assez de diplômes (39 actuellement), de diversifications, de mentions possibles et il ne faudrait pas que l'application des normes ministérielles conduisent à fermer des filières jugées non rentables.

M. ANGUE répond qu'en tant que service public, l'Université se doit d'observer une gestion raisonnable.

M. VAILLANT et Mme CLEUET dénoncent qu'au nom de ces restrictions, la FLLASH ne peut proposer que le minimum en matière d'enseignement et ne peut offrir aux étudiants un choix de matières non obligatoires pour leur culture générale personnelle. Melle GOMEZ confirme que ce choix serait un plus non négligeable pour chaque étudiant. M. HERBIN indique que par ce manque de choix, certains étudiants vont s'inscrire ailleurs. Pour M. HORLING, nous sommes anormalement raisonnables à Valenciennes : une université doit offrir un véritable choix.

Mme LEMARCHAND souhaiterait qu'on laisse aux nouveaux diplômés une chance de faire leur preuve. M. ANGUE répond que c'est l'attitude toujours adoptée jusqu'à maintenant à Valenciennes : on a rarement refermé des diplômes après les avoir créés. M. VAILLANT signale que la FLLASH a logiquement opté pour la fermeture de la bi-licence qui n'était pas une expérience concluante pédagogiquement pour faire place à la licence pluridisciplinaire.

M. NATUREL insiste sur la nécessité d'avoir une politique volontariste en matière de bataille pour les nouveaux diplômés. Par ailleurs, la baisse des effectifs a induit des conditions d'enseignement plus efficaces en groupes de T.D.

M. ANGUE indique qu'au niveau national il y a 4 000 postes d'enseignants vacants et les universités en redemandent la publication de 2 700 seulement. Il est donc important à Valenciennes de pourvoir les postes restés vacants avant d'envisager des créations. M. VAILLANT souligne l'importance de la stratégie de recrutement adoptée par les commissions de spécialistes.

- Tutorat d'accueil

On constate un meilleur résultat par rapport à l'an dernier : les tuteurs sont motivés et ont de bons contacts avec les tutorés. La FLLASH compte 14 tuteurs (3 en lettres modernes, 3 en anglais, 1 en allemand, 1 en espagnol, 1 en LEA, 4 en histoire dont 2 à Cambrai pour LEA et histoire). On note un bon taux de participation de la part des tutorés (absences : moins de 1%). Les tuteurs sont maîtres à bord lors des séances (6,5h) avec les tutorés. Ils ont reçu une formation de 4,5h à la FLLASH et de 2h à la B.U.

- Evaluation des enseignements

La FLLASH a été sollicitée par la Présidence sur ce thème. Il a été décidé de procéder à l'évaluation

- d'une filière complète : la licence d'allemand,
- d'un module de DEUG lettres modernes 1ère année
- d'un module de DEUG histoire 1ère année

Le lancement (pas avant février) du questionnaire s'effectuera en liaison avec le service statistiques de l'UVHC. Ce questionnaire ne devrait pas être très long : une vingtaine de questions dont 10 générales et 10 spécialisées ; il sera élaboré en concertation avec les étudiants, en particulier avec les étudiants des corps.

2) Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 25 juin 97

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3) D.B.M. n°2

Mme CLEUET explique qu'il s'agit d'une D.B.M. de rattachement . Nous avons eu des recettes nouvelles : le Ministère a accordé le solde de 1996 pour les moyens en équipement, les relations internationales nous ont accordé plus que prévu, le montant de la taxe d'apprentissage s'est élevé à 198 110 F (contre 100 000F l'an dernier), un solde de la part de l'IUFM, la dotation ministérielle de 196 000 F pour le tutorat, des rentrées en formation continue (FONGECIF en général), le solde de la subvention de fonctionnement.

En matière de dépenses, certaines mesures ont été prises :

- pour le téléphone : des restrictions ont été appliquées aux Archers (accès local),
- en matière de reprographie : toute demande de travaux d'un montant supérieur à 500 F est soumise à l'approbation du Directeur,

M. l'Agent Comptable souhaiterait que toute D.B.M. lui soit communiquée avant la date du Conseil.

La D.B.M. est votée à l'unanimité.

Il est ensuite demandé aux membres du conseil de se prononcer sur la création d'un Centre de Responsabilités en Formation Continue à compter du 1er janvier 98 : vote à l'unanimité.

Des subventions attribuées à 2 corps (pour la vente de photocopiés) sont votées à l'unanimité :

- corpo ADELL : 4 780 F
- corpo Histoire : 940 F

4) Projets de la FLLASH dans le cadre du projet d'établissement

a) Recherche

- le CAMELIA , sous la direction de J.P. GIUSTO, demande sa reconnaissance ministérielle en tant qu'UPRES,
- regroupement des centres de recherche INCA, CRAC et CRESCER en un centre dénommé CRHICC (Centre de Recherche Histoire, Cultures et Civilisations du monde occidental) sous la direction de J. PREVOTAT. Le CRESCER va devenir le CRHIV (Centre de Recherche en Histoire de Valenciennes),
- le Centre d'Etudes Canadiennes (CEC) va être créé : il faudra demander son rattachement au CRHICC,
- M. HERRERAS a demandé la reconnaissance du CRESLE en tant que jeune équipe.

b) Multimédias

M. VAILLANT présente M. GIRARDET recruté au 1er octobre 97 en tant qu'ingénieur d'études informaticien qui énumère les différents projets de la FLLASH en matière d'informatique.

Il s'agit d'équiper les salles informatique en multimédia, d'investir dans du matériel haut de gamme (16 postes P.C. + câblage internet) pour la salle R0 qui sera réservée à l'enseignement, avec des plages horaires accessibles à certains étudiants. Une charte sera mise en place avec le service informatique de l'UVHC pour le bon usage d'internet. Les salles d'enseignement en informatique seront dotées de ressources puissantes à partir d'un serveur : accès à des outils bureautique haut de gamme, accès à internet et au réseau interne. Le câblage de 2 amphis (350 et 500) est prévu pour l'installation de la vidéo interactive et de vidéo box. Les actions multimédia en général dans le domaine de l'enseignement : la FLLASH souhaite offrir aux étudiants et aux enseignants la possibilité de se familiariser aux outils multimédia (CD ROM - internet). Il faut souligner que le DESS TSNT dispose d'un site internet. Les étudiants de DESS NTCI et de MST AC ont également des projets en matière de site internet. Vraisemblablement, cela conduira à l'instauration d'un site global FLLASH. Il y aura par ailleurs la possibilité de créer une CD-thèque.

M. VAILLANT aimerait sensibiliser les enseignants de langues sur la question des laboratoires de langues équipés de multimédia et souhaiterait qu'ils puissent s'investir dans ce domaine.

c) Relations Internationales

Mme LANNOY, chargée de mission relations internationales auprès de la direction de la FLLASH, présente les projets de la Faculté en matière de relations internationales. Un document est présenté : il s'agit d'un projet de budget dans le cadre des échanges SOCRATES. Ne sont financés par SOCRATES que les voyages d'organisation de la mobilité étudiants (OMS) et les visites d'enseignants de courte durée ; donc, les programmes intensifs ou les visites préparatoires ne sont pas financés par SOCRATES, mais ils peuvent être programmés au sein des R.I. et financés sur nos fonds propres éventuellement.

En matière de taux pour indemnités de déplacement (les frais de voyage n'excèdent jamais 3 000 F, soit 460 Ecus), on se demande si on se réfère à un barème européen ou au barème national, ce dernier étant plus élevé. M. VAILLANT répond que pour les échanges SOCRATES, il convient d'adopter la règle européenne. En dehors de ces échanges SOCRATES, il faudra procéder au cas par cas pour une étude du coût des déplacements à l'étranger.

d) Formation Continue

M. VAILLANT présente M. LAMOTTE, nommé très prochainement chargé de mission formation continue auprès de la direction de la FLLASH, qui énumère ses missions :

- faire le constat de l'existant,
- faire des propositions de projets à court terme
- planifier des actions à développer à long terme

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le prochain Conseil est prévu le jeudi 27 novembre 97 à 14h15 et portera sur le budget 1998 et les habilitations.